



Communauté de Communes  
du Pays du Vermandois

**NOUVEAU !**

## VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE !

**Pour les habitants des communes  
du Vermandois \***

(\*hors Bohain-en-Vermandois, Fresnoy-  
le-Grand et Seboncourt)

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, toute  
personne aura la possibilité de déposer  
ses demandes d'autorisation d'urbanisme  
(déclaration préalable, permis de  
construire, certificat d'urbanisme...) de  
manière dématérialisée via un Portail  
Usager Urbanisme (PUU)



**L'accès à ce service sécurisé, gratuit et simple  
s'effectue depuis chez vous avec le lien suivant :**

**<https://sve-ccpv.sirap.fr>**

Lors de la première connexion, il est nécessaire de créer un compte

**ATTENTION :** seules les demandes d'autorisation déposées via ce lien seront  
traitées. Toutes les autres voies dématérialisées seront nulles et non avenues.

**Renseignements :** 03 23 09 50 51 ou [www.cc-vermandois.com](http://www.cc-vermandois.com)